

plus faibles, vont augmenter »

serait de 46,29 €. Il faudra être très vigilant par rapport aux finances de l'interco sur le niveau des dépenses.»

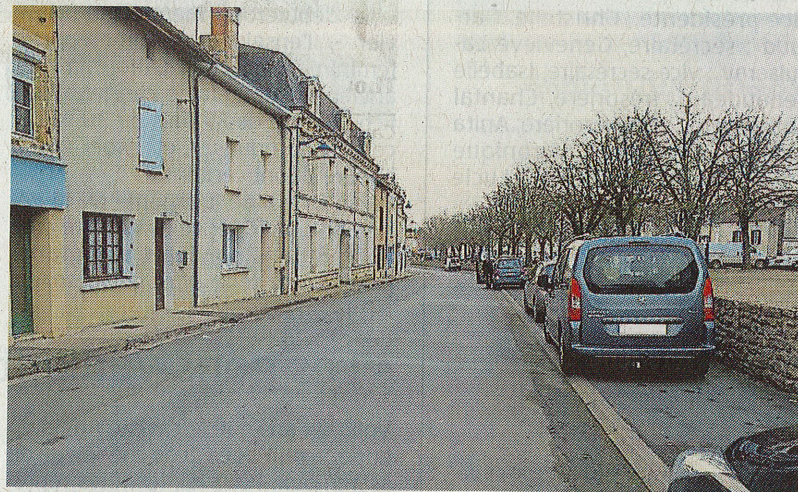
Enfin, Pascal Olivier s'est exprimé sur les projets prévus : « Animer notre territoire, accompagner toutes les formes d'entrepreneuriat, qualifier nos infrastructures d'accueil économique, conforter notre potentiel touristique. Favoriser le « bien grandir » et le « bien vieillir », développer un projet sportif et culturel, favoriser l'accessibilité aux services et la mobilité. Conforter et valoriser la diversité de nos patrimoines, qualifier notre développement, structurer des services

environnementaux performants (déchets, eau, énergie).

Pascal Olivier conclut : « L'esprit communautaire perdure. L'augmentation des impôts locaux ne me fait pas plaisir non plus. Nous serons gagnants sur le socioculturel. Au 1^{er} janvier, tout le monde ira travailler où il travaille actuellement »

Pascal Olivier est candidat à la présidence de l'interco ainsi que les présidents Jean-Pierre Rimbaud, de la Communauté de communes Gâtine-Autize, et Thierry Lemaitre, de la Communauté de communes Val-d'Egray.

pour un quasi-consensus



La rue du Général-de-Gaule, à Thénézay, a fait l'objet d'un long débat lors de la réunion du Conseil municipal, lundi dernier.

Véronique Cornuault a proposé trois scénarios : lancer un projet bouclé avant le 15 janvier, avec le questionnement d'attribution pour plusieurs subventions ; attendre courant 2017, sans certitude des subventions ; reporter le dossier en 2018-2019, « la maison de santé étant prioritaire ». Après 1 h 30 de débat, le premier scénario a été adopté.

Tarifs communaux. Le maire et le Conseil « ne jugent pas nécessaire de les augmenter pour 2017. »

Salle omnisports. Les lots ont été attribués pour les travaux d'aménagement des vestiaires. Les travaux débuteront par le désamiantage les 23 ou 30 janvier. La livraison est estimée au 30 novembre 2017.

Ecole Germain-Rallon. Les sanitaires extérieurs ont été condamnés par la Communauté de communes. Une réflexion est en cours pour l'installation de toilettes sèches.

Divers. Une consultation d'architectes est lancée pour l'aménagement du futur lotissement Les Tilleuls. Le Conseil valide la création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet, à la suite de différents départs à la retraite non remplacés. La cérémonie des vœux est prévue vendredi 20 janvier, à 19 heures.

Prochain conseil municipal mardi 31 janvier, à 20 h 30.

Mairie. La mairie sera fermée du 22 au 27 décembre inclus. Pour les inscriptions sur les listes électorales, une permanence sera tenue jeudi 29 et vendredi 30 décembre de 13 h 30 à 17 heures et samedi 31 décembre de 10 heures à 12 heures.

► Thénézay

Mairie. La mairie sera fermée les lundis 26 décembre et 2 janvier.

► Saint-Pardoux

Déchetterie. Fermée les 24 et 31 décembre après-midi.

► Verruyes

Déchetterie. Les déchetteries du SMC seront exceptionnellement fermées les 24 et 31 décembre après-midi. A partir du 1^{er} janvier, la déchetterie sera ouverte le mercredi et le samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Inscription sur les listes électorales. Permanence samedi 31 décembre, de 10 heures à 12 heures, à la mairie.

► Vouhé

Club du 3^e âge. Assemblée générale jeudi 5 janvier, 14 heures, salle communale. A l'ordre du jour : comptes rendus moral et financier ; vote du tiers sortant ; paiement des cotisations.

► Saint-Lin

Mairie. Permanence samedi 31 décembre, de 10 heures à 12 heures, pour les inscriptions sur les listes électorales.

► Saint-Marc-la-Lande

Mairie. Fermée du lundi 26 au vendredi 30 décembre. Une permanence pour l'inscription sur les listes électorales sera ouverte samedi 31 décembre, de 10 à 12 heures. Contact : 06 72 88 02 16.